

SE/gt

Berne, le 9 janvier 1964.

Note du Protocole au Chef du Département politique

Participation du Conseil fédéral
aux réceptions des missions di-
plomatiques organisées à l'occa-
sion de leur fête nationale.

Le Conseil fédéral s'est déjà préoccupé, à la fin de l'année 1961 de cette question. Une enquête préalablement conduite par nos ambassades dans douze pays (Autriche, Suède, Italie, République fédérale d'Allemagne, Belgique, Brésil, Inde, Finlande, Canada, Pays-Bas, Norvège et Danemark) avait fait apparaître que la pratique suivie à cette occasion variait beaucoup de pays à pays et se fondait avant tout sur des considérations locales.

Une constatation s'est toutefois imposée: dans la majorité des pays considérés, un membre du gouvernement assiste à ces réceptions (cf notice du protocole du 19 décembre 1961 ci-jointe).

Le 22 décembre 1961, le Conseil fédéral prit la décision de maintenir la pratique suivie sous réserve qu'il ne serait plus représenté aux réceptions données un samedi ou un dimanche.

Cette décision a fait l'objet d'une communication du protocole aux missions diplomatiques, le 3 janvier 1962. Messieurs les Conseillers fédéraux en ont reçu copie pour leur information.

M. le Chef du Département m'informe, que le Conseil fédéral, dans la séance de ce jour, a décidé de ne plus se faire représenter aux réceptions organisées par les ambassades, le jour de leur fête nationale.



- 2 -

A fin 1961, on comptait 58 missions diplomatiques installées à Berne.

A fin 1963, leur nombre était de 60.

En 1961, 37 missions célébrèrent leur fête nationale.

(M. le Chancelier représenta 9 fois le Conseil fédéral, l'hôte étant un chargé d'affaires).

Si l'on ajoute 7 réceptions données à l'occasion d'un départ, c'est en définitive $37 - 9 + 7 = \underline{35}$ fois que le Conseil fédéral eut à désigner un de ses membres pour le représenter.

La situation en 1963 fut la suivante:

37 missions célébrèrent leur fête nationale. (M. le Chancelier représenta 4 fois le Conseil fédéral).

Il y eut 8 invitations exceptionnelles, si bien qu'il fallut prier $37 - 4 + 8 = \underline{41}$ fois un membre du Conseil fédéral.

Du point de vue strictement protocolaire, il serait préférable de maintenir la pratique suivie jusqu'ici, étant donné que les conditions de fait ne se sont pas sensiblement modifiées ces deux dernières années. En effet, le nombre des missions établies à Berne n'a augmenté que de deux unités et celui des réceptions officielles n'a pas varié.

Les arguments qui semblent avoir influencé la décision prise le 22 décembre 1961 conservent toute leur valeur.

Nous^{ne} disposons pas de renseignements statistiques

./.

- 3 -

au sujet des invitations à déjeuner ou à dîner de Monsieur le Président de la Confédération et de Messieurs les Membres du Conseil fédéral pour l'année 1961. En revanche, il apparaît qu'en 1962 les missions organisèrent 89 repas en l'honneur d'un Conseiller fédéral. En 1963, ce nombre s'éleva à 101.

A ce sujet il faut relever que ce sont presque toujours les mêmes missions qui invitent, et successivement chaque Conseiller fédéral. En outre, Monsieur le Président de la Confédération et vous-même êtes de beaucoup les plus sollicités.

Il découle de ce qui précède que l'organisation d'une réception le jour de sa fête nationale est souvent pour un ambassadeur d'un pays de moyenne importance la seule occasion d'avoir chez lui un membre du gouvernement. Et les pays ayant récemment accédé à l'indépendance sont particulièrement sensibles à des marques extérieures de sympathie. Enfin en s'abstenant de se faire représenter à certaines réceptions organisées par des pays de l'Est, le Conseil fédéral a pu marquer sa position à leur égard.

On pourrait se demander, dans l'hypothèse où le Conseil fédéral décidait de s'abstenir de se faire représenter à ces réceptions par un de ses membres s'il ne serait pas indiqué qu'il le soit par M. le Chancelier de la Confédération, le soin de cette représentation étant dévolu à M. le Vice-Chancelier lorsque l'invitation viendrait d'un chargé d'affaires intérimaire.



Réceptions dans les ambassades lors de F E T E S NATIONALES

			M. Spühler	M. von Moos	M. Chaudet	M. F.T. Wahlen	M. Tschudi	M. Schaffner	M. Bonvin	M. Oser
Janvier	26	Inde					X			
Mars	3	Maroc				X				
	11	Danemark	-							
	17	Irlande	-							
	23	Pakistan	-							
	25	Grèce	-							
Avril	4	Sénégal				X				
	4	Hongrie								X
	17	Syrie		X						
	29	Japon						X		
	29	Israël		X						
	30	Pays-Bas	-							
Mai	9	Tchécoslovaquie	-		X					
	17	Norvège	-							
	25	Rép. Argentine		X						
	31	Afr. du Sud					X			
Juin	1	Tunisie					X			
	2	Italie				X				
	6	Gde-Bretagne							X	
	10	Portugal				X				
	12	Philippines						X		
	23	Luxembourg	-							
Juillet	1	Canada						X		
	4	USA				X				
	5	Venezuela		X						
	14	France	-							
	18	Espagne	-							
	20	Colombie				X				
	21	Belgique	-							

			M. Spühler	M. von Moos	M. Chaudet	M. F.T. Wahlen	M. Tschudi	M. Schaffner	M. Bonvin	M. Oser
Juillet	22	Pologne				X				
	23	RAU							X	
	26	Cuba							X	
	28	Pérou	-							
Août	6	Bolivie	-							
	7	Côte d'Ivoire	-							
	10	Equateur	-							
	15	Corée du Sud	-							
	16	Liechtenstein	-							
	17	Indonésie	-							
	23	Roumanie					X			
	25	Uruguay	-							
Septembre	7	Brésil		X						
	9	Bulgarie								X
	15	Guatémala	-							
	16	Mexique				X				
	18	Chili						X		
Octobre	1	Chine							X	
	26	Iran			X					
	29	Turquie				X				
Novembre	1	Algérie						X		
	3	Panama	-							
	4	Saint-Siège	-							
	7	URSS						X		
	11	Suède	-							
	12	Arabie Saoudite								X
	19	Monaco					X			
	22	Liban								X
	29	Yougoslavie			X					
Décembre	5	Thaïlande	-							
	6	Finlande				X				

1 2 4 2 3 3 3
 Total = 5 3 10 5 6 4 4

Cocktails d'adieu d'ambassadeurs et d'ouverture d'ambassades

			M. Spühler	M. von Moos	M. Chaudet	M. F.T. Wahlen	M. Tschudi	M. Schaffner	M. Bonvin	M. Oser
juin	26	Corée du Sud				X				
juillet	10	Yougoslavie					X			
	28	Brésil							X	
septembre	3	Etats-Unis						X		
	24	Belgique				X				
octobre	11	Espagne					X			
	29	Turquie				X				
novembre	13	Colombie		X						
				1		3	2	1	1	
			5	3	10	5	6	4	4	

6 8 13 7 7 5 4